

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL LE 28 MARS 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie le quatre avril deux mil dix-neuf à vingt heures

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Droit de préemption
- 2 - Rapport du conseil d'école
- 3 - Carrière Baglione
- 4 - Rapport de la commission voirie et matériel
- 5 - Rapport de la commission bâtiments

QUESTIONS DIVERSES

SÉANCE DU 04 AVRIL 2019

L'AN DEUX MIL DIX-NEUF, le quatre avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Maisoncelles du Maine s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Didier GENDRON, Maire.

Etaient présents : M. Didier GENDRON, Mme Brigitte RUAULT, M. Joël TESTIER, M. Philippe PLU, M. David GOUGEON, Mme Sylvie GUIARD M. Jürgen VERLEUR, M. Emmanuel VIOT, Mme Maryline GENIER, M. Christophe LIVET, M. François BERSON, Mme Annick COLIN

Etait absent excusé : M. Rudy OSMONT,

Etait absente non excusée : Mme Sabrina GAREL

Secrétaire de séance : Mme Annick COLIN

Monsieur le Maire rappelle que le compte-rendu de la réunion du 15 mars 2019 a été approuvé à l'unanimité.

1 - DROIT DE PREEMPTION

Lors de la dernière réunion de conseil, les membres du conseil avaient émis le souhait que Monsieur le Maire rencontre Monsieur COLLET afin qu'il transmette leur décision concernant le droit de préemption sur les parcelles section B n°34 - 35 - 36 - 205 et 206. Cette rencontre a eu lieu le 19 mars dernier suivie d'une seconde le jeudi 04 avril 2019.

Après négociation avec les sociétaires de la SCI « C.N.C. & Co », la commune ne préempte pas mais attend l'accord écrit de cette dernière pour confirmer la transaction qui concerne un achat de terrain afin de créer une allée piétonne le long des parcelles n°205 et 36. Une haie bocagère ainsi qu'un grillage pour délimiter les parcelles seront installés et seront à la charge de la commune. Il rappelle également qu'il va demander, dans le cadre du PLUi, que les parcelles n°205 et 206 deviennent des parcelles en zone agricole et non plus zone d'urbanisation future.

2 - RAPPORT DU CONSEIL D'ECOLE

Aujourd'hui, le nombre total d'élèves scolarisés est de 80 élèves. En septembre 2019, il devrait être de 74 et donc pas de fermeture de classe. Cependant, la menace pèse toujours pour l'année prochaine. De plus, la répartition des élèves entre Le Bignon et Maisoncelles n'est toujours pas décidée. L'équipe enseignante est en pleine réflexion afin de savoir ce qui est le mieux pour les enfants. Enfin, Mme Amirault envisage de partir deux jours en classe poney à St M'Hervé avec les deux classes.

3 - CARRIERE BAGLIONE

Faisant suite à la demande des membres du conseil lors de la réunion de conseil, Monsieur le Maire donne lecture du courrier de la carrière Baglione qui nous a transmis les dates de la réhabilitation des bâtiments de la ferme du Mesnil. Il nous informe qu'un dépôt de permis de construire sera déposé pour la rénovation des bâtiments au plus tôt dont la fin des travaux sera prévu fin de l'année 2020. Les membres du conseil propose de répondre à ce courrier avec signature afin d'acter cette réponse. De plus, les conseillers donnent leur accord pour l'extension de la carrière.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal sont favorables sur l'extension de la carrière afin que les futures zones exploitables en carrière soient prises en compte dans la rédaction du PLUi en tant que zone au sein de laquelle l'exploitation des carrières sera autorisée.

4 - RAPPORT DE LA COMMISSION VOIRIE ET MATERIEL

La commission s'est réunie le mercredi 27 mars 2019 pour le remplacement du tracteur. La commission a validé l'acquisition d'un tracteur SAME, type Solaris, équipé d'un chargeur Mailleux auprès de l'établissement ROMET de Gennes sur Glaise pour un montant de 27 920.00€TTC avec reprise de l'ancien.

Après délibération, les membres du conseil acceptent d'acheter un tracteur, équipé d'un chargeur, pour un montant de 27 920.00€TTC auprès de l'entreprise ROMET et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y référant.

De plus, pour information, les travaux de voirie s'élèveraient pour 645.00€HT environ de point à temps et de 1500.00€HT environ pour le réaménagement du fossé de la Luvinière.

5 - RAPPORT DE LA COMMISSION BÂTIMENTS

La commission « Bâtiments » s'est réunie le 28 mars dernier pour discuter de la réhabilitation de l'atelier communal. Il a décidé de recouvrir l'atelier actuel en bardage bois couleur gris clair et gris anthracite et pour la toiture, la couverture sera effectuée avec des tôles bac acier et des tôles translucides. Les matériaux seraient achetés auprès de l'entreprise Réseau Pro de Bonchamps pour un montant de 7 500.00€HT.

Après délibération, les membres du conseil municipal acceptent d'acheter les matériaux auprès de la société Réseau Pro pour un montant de 7 500.00€HT dans le cadre de la réhabilitation de l'atelier communal et autorisent Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant. Par ailleurs, les membres souhaitent qu'une haie bocagère épaisse soit plantée autour de l'atelier afin d'apporter un peu de verdure sur l'entourage de l'atelier. Enfin, un devis de la société Emaplast nous est parvenu pour installer une porte vitrée aux toilettes publiques d'un montant de 3 950.58€TTC.

Après délibération, les membres du conseil municipal acceptent l'achat de la porte vitrée aux toilettes publiques d'un montant de 3 950.58€ avec la société Emaplast et autorisent Monsieur le Maire à signer les documents d'y référant.

QUESTIONS DIVERSES

1 - Fenêtres et téléphones service bibliothèque

Les fenêtres de la bibliothèque sont très abîmées. Les membres du conseil souhaitent que des devis soient demandés pour les remplacer.

De plus, Monsieur le Maire informe que le téléphone de la bibliothèque sera remplacé.

2 - Grille site astronomie

Monsieur le Maire informe qu'une grille a été installée à l'entrée des locaux du site de l'astronomie.

3 - ALSH

Monsieur le Maire donne le compte rendu de la réunion du centre de loisirs de Villiers-Charlemagne.

4 - Parcelle section A n°1092

Monsieur le Maire informe que la parcelle section A n°1092 sera à nouveau borné afin de proposer deux terrains à la vente.

Levée de séance à 21h10.

Prochaine réunion de conseil : jeudi 02 mai à 20h00